

2017

Projet Educatif



Introduction

Cet écrit est le résultat d'une réflexion en équipe sur notre travail quotidien auprès des jeunes enfants accueillis et de leur famille. Ce travail s'appuie sur des **valeurs communes** et permet de **garantir une cohérence** des pratiques professionnelles.

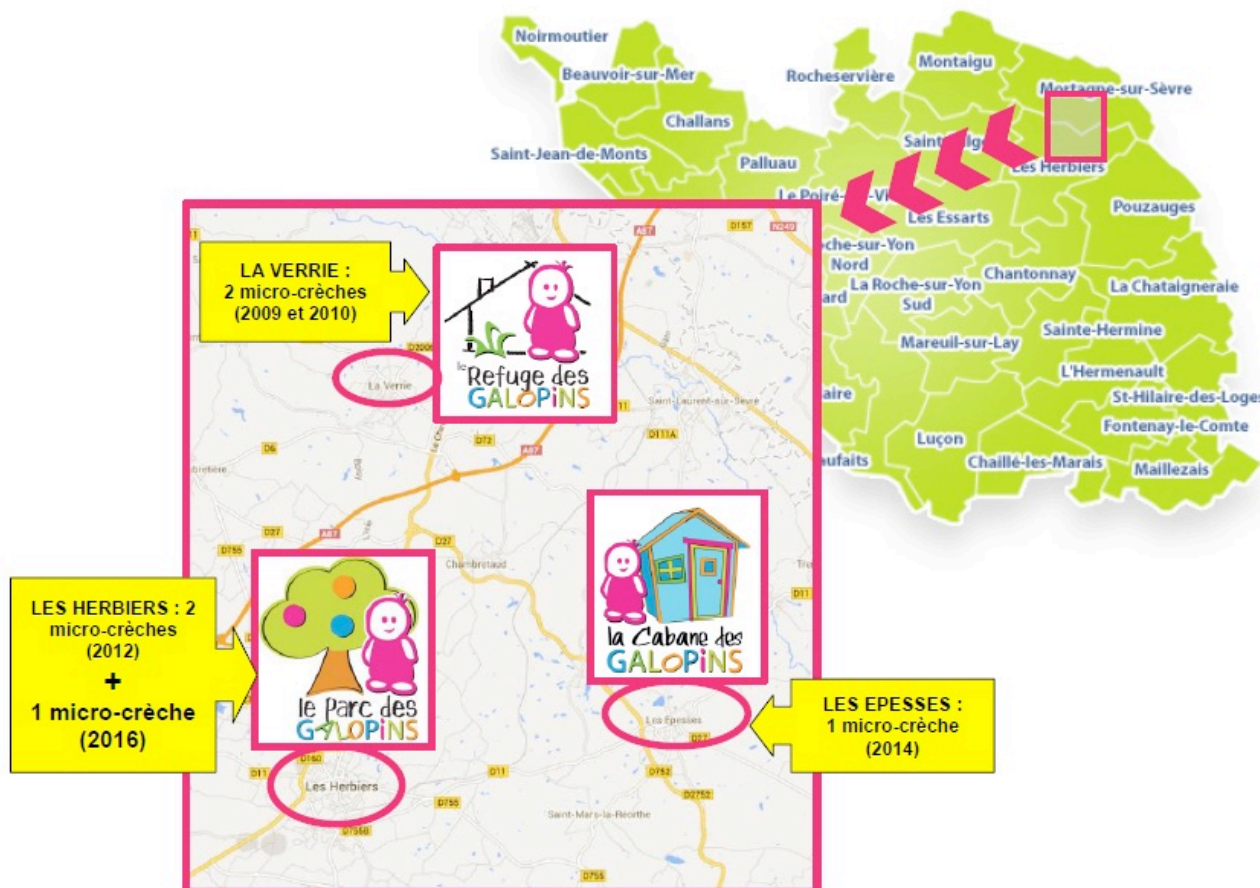
Nous avons souhaité élaborer un document synthétique, facile d'accès, pour que tout le monde puisse s'y référer : professionnels, parents et partenaires institutionnels.

Sommaire

I. <u>Présentation des micro-crèches</u>	3
II. <u>Objectifs généraux</u>	4
III. <u>L'accueil</u>	4
A. Adaptation et accueil personnalisé	4
B. L'accueil au quotidien	5
IV. <u>Les actes de vie</u>	5
A. L'alimentation	5
✓ Pour les plus petits	6
✓ Pour les plus grands	6
✓ Anniversaires	6
B. Le sommeil	6
✓ Pour les plus petits	6
✓ Pour les plus grands	7
C. Les soins	7
✓ Le change et les soins corporels	7
✓ L'apprentissage de la propreté	7
V. <u>L'éveil</u>	8
✓ Avec les plus petits	8
✓ Avec les plus grands	8
VI. <u>La place des familles</u>	9
VII. <u>Le travail en équipe</u>	10

I. Présentation des micro-crèches

En 2017, les micro-crèches des Galopins constituent un réseau de **6 micro-crèches** réparties **sur 3 communes** : La Verrie, Les Herbiers et Les Epesses.



Les diagnostics Petite Enfance effectués ont démontré que ce territoire faisait état d'un besoin en matière de structure d'accueil de jeunes enfants. En effet, cette zone connaît à la fois un dynamisme économique et un dynamisme démographique, avec un taux de féminisation de l'emploi particulièrement élevé. Un des objectifs de nos structures a donc été **d'offrir une liberté de choix aux familles** dans les modes de garde, en s'appuyant sur le concept de « micro-crèche » bien adapté à notre territoire rural.

Gérées par un gestionnaire de droit privé (S.A.R.L.), elles sont **ouvertes à toute famille quel que soit leur lieu de résidence**. Un accès privilégié est permis grâce au partenariat :

- Des entreprises finançant des places pour leurs salariés ;
- De la Communauté de Communes de Mortagne sur Sèvre finançant (sur le site de La Verrie) des places mises à disposition des salariés ou TNS des petites entreprises (< 50 salariés), des personnes en recherche d'emploi ou des familles monoparentales.

Chaque micro-crèche peut accueillir dix enfants simultanément, âgés de 10 semaines à 4 ans, de 6h45 à 19h15 du lundi au vendredi.

Néanmoins, les sites des Herbiers et de La Verrie possèdent plusieurs micro-crèches juxtaposées permettant de scinder les enfants en deux groupes d'âges distincts :

- **Les enfants âgés de 10 semaines à 24 mois** : Le Parc des Câlinous, le Parc des Galopins (Les Herbiers) et les Petits Galopins (La Verrie).

- **Les enfants âgés de 24 mois à 4 ans** : les Grands Galopins (La Verrie) et Le Parc des Galopins (Les Herbiers)

Nos structures sont prioritairement fréquentées par des enfants **en accueil régulier**, c'est-à-dire des jours fixes à temps complet ou partiel. L'**accueil occasionnel** est possible dans la limite de notre capacité d'accueil soit 10 enfants simultanément (avec une tolérance de 10% supplémentaire soit 1 enfant de plus). L'accueil occasionnel concerne les enfants qui fréquentent la structure selon certains créneaux fixés par réservation en fonction des places laissées libres par les enfants en contrat réguliers.

Les enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique seront accueillis aux mêmes conditions d'âge dès lors que leur handicap permet au personnel d'assurer l'encadrement des autres enfants et qu'il n'ait pas à pratiquer de soins particuliers.

Les locaux sont conçus en **respectant les normes d'hygiène et de sécurité**. L'agencement de chaque micro-crèche est identique : une salle de vie lumineuse, une salle de change, un office de mise en température, deux dortoirs, un jardin clos.

Les micro-crèches des Galopins s'engagent à **offrir un service professionnel de qualité**. Pour cela, les équipes sont composées de compétences diverses qui se complètent et s'enrichissent mutuellement : éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et animateurs petite enfance (CAP).

II. Objectifs généraux

La notion de **respect** est la valeur principale que les professionnels souhaitent véhiculer dans leurs pratiques éducatives.

Les objectifs généraux définis pour favoriser le bien-être de l'enfant sont :

- Favoriser un climat de confiance entre la famille et les professionnels
- Répondre aux besoins de chaque enfant
- Contribuer à son épanouissement et à son éveil
- Offrir un lieu de vie sécurisant où les enfants évoluent dans un cadre bienveillant
- Accompagner l'enfant dans ses 1ers pas vers l'autonomie et la socialisation
- Assurer la cohésion professionnelle.

III. L'accueil

Le premier contact en vue d'une inscription passe tout d'abord par la gérante, Mme Baillargeau, qui reçoit les familles avec visite de la structure et explication globale du fonctionnement.

A. Adaptation et accueil personnalisé

La **période d'adaptation**, étape clé de l'accueil d'un enfant, va lui permettre de prendre ses repères dans la micro-crèche. Afin que la séparation soit vécue le mieux possible, cette étape nous semble primordiale et nous permet de connaître les habitudes de vie de l'enfant et de sa famille. Ces premiers contacts permettent de créer progressivement un climat de confiance.

L'adaptation est une période plus ou moins longue, **individualisée** en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

Le premier temps d'adaptation est un moment privilégié au cours duquel un professionnel se rend disponible pour échanger avec le(s) parent(s) et recueillir les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. Une trace écrite (fiche d'adaptation) permet à chaque professionnel d'être au courant afin d'adapter ses pratiques à chaque enfant.

Des temps de présence seront ensuite proposés afin de personnaliser l'adaptation en fonction de chacun.

Le changement de section représentant une nouvelle étape dans la vie de l'enfant à la crèche, des temps d'adaptation seront également aménagés afin que cette transition se fasse en douceur.

B. L'accueil au quotidien

Un professionnel se rend **disponible** pour accueillir l'enfant et ses parents. Il prend le temps de recueillir les informations nécessaires pour assurer une continuité entre le vécu de l'enfant à la maison et son temps de présence à la crèche. Cet accueil - que nous souhaitons le plus agréable possible - se fait dans la pièce de vie afin de partager un moment ensemble à la crèche avant le temps de séparation.

Les habitudes d'arrivée (dire bonjour, enlever les chaussures, poser le sac...) **ritualisent** ce moment et préparent à la séparation. Même si cela peut paraître anodin ce sont des repères qui rassurent.

Prendre le temps de dire « au revoir » nous semble également important afin que le départ des parents soient clairement dit et éviter ainsi un sentiment d'insécurité pour l'enfant.

L'**objet transitionnel** (doudou, vêtement à l'odeur des parents, objet familial...) peut être important selon les enfants. C'est un objet de substitution qui symbolise une présence réconfortante et assure une continuité pendant le temps de la séparation. Il permet ainsi à l'enfant de se sentir en sécurité affective.

Au retour de son parent, après avoir laissé le temps au parent et à l'enfant de se retrouver, le professionnel transmet au parent ce que son enfant a vécu dans sa journée. L'équipe est soucieuse de porter un regard bienveillant et attentif afin de personnaliser chaque transmission.

IV. Les actes de vie

A. L'alimentation

Le repas est un **moment d'apprentissage** pour l'enfant : découverte de différents goûts, texture, couleurs mais aussi des couverts, gobelets... : chemin vers l'autonomie pour faire un jour tout seul ! L'équipe tente de favoriser l'autonomie de l'enfant tout en respectant son développement (manger seul, se laver avec le gant...).

Le temps du repas est également un **temps de socialisation** (apprentissage de la politesse, savoir attendre son tour, respect de la nourriture et d'autrui, etc...).

Cela doit rester autant que possible **un plaisir**. Même si nous incitons à goûter nous ne forçons pas un enfant à manger.

Le **petit-déjeuner** peut être fourni pour les enfants dont l'arrivée se fait **avant 8H00**.

Les menus sont choisis par des professionnels de la crèche afin d'assurer un équilibre alimentaire pour les enfants et sont affichés dans le hall d'entrée, ils peuvent également être envoyés par mail aux familles qui le souhaitent. La société RESTORIA livre les repas en liaison froide, les professionnels adaptant le repas en fonction de chaque enfant (lisse, mixé, morceaux...).

✓ Pour les plus petits

Pour les bébés, les biberons sont donnés en tenant compte du rythme et des habitudes de chaque enfant.

L'introduction d'une alimentation diversifiée se fait progressivement et toujours **en concertation avec les parents**. L'heure du déjeuner commence aux alentours de 11H30. Le repas est donné à l'enfant en fonction de son autonomie et de ses capacités motrices : celui-ci mangera soit sur les genoux d'un professionnel, soit dans un transat ou une chaise haute ; puis, en grandissant, il partagera ce repas à table avec ses pairs. Les goûters sont servis à partir de 15H30, le menu étant un produit laitier, un fruit ou une compote avec l'introduction d'un produit céréalier pour les plus âgés.

✓ Pour les plus grands

Chaque repas est précédé de rituels (temps plus calme, lavage de mains, passage aux toilettes) et la chanson « Quand on va au restaurant » chantée lorsque tous les enfants sont assis.

Les repas sont servis à partir de 11H30 pour le déjeuner et 15H30 pour le goûter.

Un professionnel prend en charge un groupe d'enfants afin d'assurer le bon déroulement du repas, dans le calme et la convivialité.

✓ Anniversaires

Nous fêtons les anniversaires des enfants et nous invitons les familles - si elles le souhaitent - à apporter un gâteau acheté dans le commerce (selon les recommandations pour la collectivité) pour avoir le plaisir de partager et de souffler les bougies lors d'un temps exceptionnel de collation.

B. Le sommeil

Le sommeil est un **besoin physiologique essentiel** : aussi l'équipe veille-t-elle aux signes d'endormissements et évite au maximum de réveiller les enfants. Les professionnels portent une attention particulière au rythme de chaque enfant dans la limite des contraintes de la collectivité.

Chaque unité est constituée de deux chambres qui ne sont pas totalement obscurcies, avec des lits à barreaux et/ou des lits bas.

✓ Pour les plus petits

Le tout-petit enfant a des besoins de sommeil plus fréquents.

L'équipe veille à individualiser les temps de sommeil de chaque enfant selon les signes perçus et respecte les rituels de chacun : doudou, tétine, musique... si besoin.

Un bébé qui s'endort dans la pièce de vie ne sera pas systématiquement mis dans son lit. On veillera alors à favoriser un climat propice à son temps de sommeil.

Pour des raisons de sécurité, les enfants seront **couchés sur le dos**.

✓ Pour les plus grands

Des rituels précèdent la sieste qui débute aux environs de 13H30 :

- Déshabillage en autonomie
- Moments plus calmes (chansons, lecture, relaxation...)
- Atmosphère tamisée

Comme pour les petits, l'équipe est vigilante au rituel de chaque enfant : doudou, tétine, ou autre objet transitionnel, qui servent de repères affectifs et rassurent l'enfant.

Un professionnel est présent dans chaque chambre afin d'accompagner les enfants jusqu'à l'endormissement. A partir de 15H00, les levers sont échelonnés et les enfants sortent de la chambre au fur et à mesure qu'ils se réveillent.

C. Les soins

Les temps de soins sont un moment important entre le professionnel et l'enfant.

✓ Le change et les soins corporels

Le change est un temps d'hygiène indispensable au confort de l'enfant.

Ces soins ne sont pas que des gestes techniques mais un **instant privilégié**, individualisé où l'adulte se rend disponible (participation, verbalisation...). L'autonomie progressive de l'enfant sera sollicitée en fonction de ses capacités et de son âge.

C'est un moment pendant lequel l'intimité de l'enfant s'expose et implique le respect du professionnel.

C'est également l'occasion pour le professionnel de porter un regard attentif à l'état de santé de chaque enfant. En cas de douleur, fièvre, érythème fessier, éruption cutanée et/ou autre symptôme, l'équipe prendra en charge l'enfant selon le protocole établi dans la structure. Pour tout **traitement médical** en cours il est obligatoire d'avoir l'**ordonnance**.

✓ L'apprentissage de la propreté

L'acquisition de la propreté est un apprentissage qui demande plus ou moins de temps selon chaque enfant. Il sera mis en place **en concertation avec les parents** et selon les signes indicateurs que l'enfant est prêt : marche acquise, dit quand il fait dans sa couche, demande du pot...

On ne forcera pas un enfant à aller ni à rester sur le pot, on le lui proposera lors du change. L'équipe est soucieuse de répondre au besoin de chaque enfant et ne souhaite pas leur imposer le passage aux toilettes à heures fixes.

Les enfants se lavent les mains après être passés aux toilettes.

V. L'éveil

L'éveil, c'est « l'ouverture » de l'enfant sur le monde : découverte de soi, des autres et de son environnement. L'éveil se fait par les cinq sens. Cette découverte/ouverture se fait progressivement **par le biais du jeu** qui est un facteur essentiel de développement chez l'enfant. L'équipe est convaincue de l'importance du jeu pour l'enfant. Jouer constitue en effet un réel besoin car il lui permet de se construire sur tous les plans : physique, affectif, mental et social.

En plus du « jeu libre », l'équipe veille à proposer des « **activités dirigées** » adaptées aux capacités et compétences de chacun. L'enfant pourra ainsi, au gré de ses explorations, élargir son champ d'expériences et petit à petit se construire.

L'aménagement de l'espace est différent selon les âges et les besoins de l'enfant. L'équipe veillera également à ce que l'enfant se sente en sécurité, autant par l'atmosphère du lieu que par la posture et l'accompagnement de l'adulte.

La **communication gestuelle** permet d'utiliser quelques gestes issus de la Langue des Signes Française correspondant à des mots fréquemment utilisés au quotidien avec l'enfant. Les équipes ont été formées à ce nouvel outil de communication. L'utilisation de la **communication gestuelle** favorise l'expression et la communication de l'enfant avec les adultes et ses pairs. En effet, cette pratique permet d'accompagner l'enfant dans l'expression de ses émotions et ses besoins, alors qu'il n'a pas encore les mots pour le dire. La possibilité de se faire comprendre par les signes peut ainsi diminuer les pleurs et les frustrations de l'enfant.

✓ Avec les plus petits

L'éveil du tout petit passe par la vue, le goût, l'odorat, le toucher et l'ouïe. Ces 5 sens lui permettent progressivement de prendre conscience de son corps (découvrir ses mains, se retourner...) et du monde environnant (attraper un jouet, se déplacer vers un autre enfant...). Le **maternage** contribue à cet éveil car il permet à l'enfant de se sentir en sécurité. A cet effet, les professionnels ayant bénéficié d'une formation pourront être amenés à pratiquer le **portage en écharpe**. Ces conditions rassurantes permettront ainsi à l'enfant de s'ouvrir au monde. D'abord centré sur lui-même, l'enfant va s'ouvrir progressivement aux autres. Ces temps de découverte vont l'amener à des temps d'éveil plus cadrés tels que la manipulation (plumes, tissus, playmaïs...), la peinture, les chemins sensoriels, des comptines mimées et chantées...

La particularité de cette tranche d'âge est marquée par une évolution importante. **L'aménagement** de la pièce de vie a été pensé pour répondre aux différents stades du développement de l'enfant. Il permet aux plus petits d'avoir un espace réduit plus rassurant de même que pour les plus grands différents espaces sont à disposition tels que la dinette et les poupées (imitation), structure motrice, construction...

Dans l'intérêt de l'enfant, les **professionnels respecteront ses capacités psychomotrices** et éviteront au maximum de le mettre dans une position qu'il n'a pas encore acquise.

Concernant les activités ludiques, l'équipe veillera à proposer une **diversité de support**. L'adulte, par son observation, accompagnera l'enfant dans son plaisir de découverte et de progression tout en respectant le rythme individuel de chacun. Ce positionnement professionnel signifie **laisser l'enfant faire de lui-même** petit à petit sans lui imposer une activité ni faire à sa place afin de l'amener à prendre confiance en lui et gagner en autonomie.

✓ Avec les plus grands

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il devient à tout point de vue de plus en plus autonome. De même, ses besoins et ses jeux évoluent et se diversifient.

L'aménagement de l'espace est pensé de manière à ce que, d'une part, il réponde aux besoins des enfants de cette tranche d'âge et d'autre part, lors du **jeu libre**, il permette à l'enfant de choisir et d'accéder à son jeu librement : dînette, déguisements, ferme, poupées, voitures, établi, coin calme avec livres.

Toutes les structures de psychomotricité vont l'aider à être de plus en plus à l'aise dans son corps, et d'exploiter ses limites, tels que les toboggans, les tunnels, les ballons, les vélos.

Les **activités dirigées** (manipulation, peinture, collage, éveil musical, cuisine, jeux de société, parcours moteurs...) se font souvent par petits groupes d'enfants, ce qui favorise les échanges enfant/professionnel et enfants entre eux. Pour l'équipe, le plaisir et l'intérêt de l'enfant sont primordiaux et c'est pourquoi, la participation à ces ateliers n'a pas de caractère obligatoire (libre à l'enfant d'y prendre part ou non). Ces activités sont souvent en lien avec un thème ou un projet en cours. Toutefois, elles s'adaptent à l'atmosphère et aux besoins exprimés par les enfants.

La journée est également ponctuée par des **temps ritualisés** (chansons, lectures, marionnettes...). Les apports de ces différents temps d'éveil sont multiples et variés. Ainsi, ce sont autant d'occasions pour l'enfant d'enrichir son vocabulaire, de s'ouvrir aux autres, de développer sa créativité, sa motricité fine, d'éprouver ses limites. Ils permettent également une meilleure appréhension de l'espace, du temps et des volumes, une découverte du schéma corporel, un ancrage dans la culture...

L'accompagnement du professionnel dans toute activité est primordial : il soutient, encourage, guide, et **valorise** l'enfant tout en posant **des limites**. Il garantit une sécurité physique et affective. Sa présence est rassurante et permet à l'enfant de développer ses compétences.

VI. La place des familles

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir une famille : tandis que les parents doivent percevoir qu'une attention individuelle est portée à leur enfant. Pour que celui-ci puisse grandir sereinement et s'épanouir à la crèche, il a besoin de sentir que ses parents y ont une place aussi. Ces-derniers sont d'ailleurs accueillis dans la salle de vie.

L'équipe est également soucieuse d'établir **une relation de proximité et de confiance mutuelle**. Aussi les professionnels cherchent-ils à instaurer une qualité d'écoute et de dialogue dans les divers échanges avec les parents. L'équipe fait part aux parents des observations et questionnements concernant leur enfant et

réciroquement, les parents peuvent à tout moment partager leurs observations, leurs interrogations, leurs préoccupations avec l'équipe.

Dans ces divers échanges, le personnel veille au respect, à la confidentialité avec diplomatie. Le rôle de l'équipe n'est pas de juger mais d'avoir une **attitude de coéducation et de soutien** : les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant et l'équipe encadrante un relais éducatif dont le rôle est d'accompagner les parents dans leur fonction. Pour parvenir à une éducation cohérente, les professionnels prennent en compte les pratiques éducatives des parents, dans la limite de la collectivité et du projet éducatif.

Afin de développer cette relation de proximité entre parents et professionnels, les familles sont conviées à plusieurs moments conviviaux (spectacle de la galette des Rois et pique-nique de l'été en particulier). Les parents sont également invités à participer à d'autres temps forts tels que la réunion d'information de rentrée et le comité de gestion.

D'autres supports de communication comme les panneaux d'affichage, le site de la crèche, des photos, des vidéos, le Galop'infos et divers courriers permettent d'informer les familles de la vie de la crèche et de les y associer.

VII. Le travail en équipe

L'équipe est garante du respect du projet éducatif et pédagogique et du bon fonctionnement quotidien de la crèche en ayant pour intérêt majeur le bien-être des enfants accueillis.

Chaque professionnel a sa place, qu'elle soit définie ou encore à construire, et s'inscrit dans la cohésion et le travail de l'ensemble de l'équipe. Nous faisons référence dans notre quotidien aux compétences, aux responsabilités et au vécu de chacun.

Le fonctionnement harmonieux d'une équipe se base sur une **estime mutuelle** et s'appuie sur un travail de réflexion et de mise en place de projets. Il se construit au fil du temps et s'enrichit au travers de nos échanges et de nos projets. Des réunions d'équipe sont organisées très régulièrement afin d'élaborer une ligne de travail dans le souci d'un accueil soutenant et cohérent pour l'enfant et sa famille. Ces réunions permettent notamment d'organiser le travail et les activités proposées en cohérence interne dans chaque unité, mais également en harmonisant les pratiques professionnelles à l'échelle de l'institution.

Il est important de préciser que nous sommes tenus au **secret professionnel** afin de ne pas divulguer ce qui a été confié mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris.

En dehors des temps de réunions, chaque professionnel est invité à participer à des formations continues et des conférences afin d'approfondir ses connaissances sur le développement et la prise en charge de l'enfant et de sa famille. Cette dynamique permet à l'équipe de mettre en place des projets pour donner du sens à nos pratiques et plus largement faire du lien entre les différents sites de micro-crèches des Galopins.

Sous notre responsabilité, nous accueillons régulièrement, dans le cadre de leur scolarité, des stagiaires de différentes formations (CAP petite enfance, auxiliaire de puériculture, BEP....). Nous participons à l'acquisition de leur métier et nous nous efforçons de leur transmettre un savoir-faire et un savoir-être. En retour, ces stagiaires nous permettent de nous confronter à un regard extérieur : c'est un enrichissement mutuel qui participe à la dynamique d'équipe.